



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

Vœux de l'APCMA – 17 janvier 2017

Discours de Bernard Stalter, président de l'APCMA

(Seul le prononcé fait foi)

Madame, Monsieur,

Bonjour et bienvenue à tous !

Je vous remercie pour votre présence, si nombreuse, aux traditionnels vœux de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Je vous reçois ici, dans cette Maison de l'artisanat, avec un réel plaisir. Avec aussi, bien sûr, vous le comprendrez, une certaine émotion.

Pour l'occasion, j'ai tenu à renouer avec la tradition du discours en vous présentant à tous - vous, les acteurs et partenaires de l'artisanat – nos meilleurs vœux pour l'année qui débute.

A vous,

- représentants de l'Etat,
- partenaires sociaux,
- organisations professionnelles,

A vous, nos autres partenaires,

A vous, mes chers collègues du réseau des Chambres de métiers,

Aux équipes qui nous entourent,

A vous tous, au nom de tous les artisans de France, je veux souhaiter une belle année 2017, une année heureuse, prospère et sereine.

Le temps des vœux c'est le temps du partage.

Et je veux être un homme de partage ! D'écoute et de partage.

Dans l'immédiat, ce que je me propose de partager avec vous, c'est le socle de mon action au service de nos 1 million 300 000 entreprises artisanales, et de leurs 3 millions de salariés.

L'an dernier, notre réseau consulaire fêtait ses quatre-vingt-dix ans.

- Quatre-vingt-dix ans de services aux artisans,
- Quatre-vingt-dix ans de soutien au développement des entreprises artisanales,
- Quatre-vingt-dix ans au cours desquels les élus de l'artisanat ont porté et défendu ces entreprises. Au cours desquels ils ont animé notre réseau, pour en faire une organisation présente, active, au plus près de nos territoires.

Cette longévité est la preuve de notre légitimité. Mais cette même longévité ne doit pas occulter les défis qui sont les nôtres : 2017 déjà, est une année particulière : c'est l'année du rendez-vous des Français avec la prochaine Présidence. 2017 sera aussi l'année d'un renouvellement parlementaire profond : les élections législatives et sénatoriales auront lieu à quelques mois d'intervalle.

Ces prochains mois sont donc essentiels pour l'avenir de notre pays. Ils sont donc essentiels aussi pour l'avenir de notre secteur, l'artisanat.

Je le dis sans mesure : cette année, l'artisanat doit être placé au cœur du débat public. Nous en sommes encore loin !

Je ne donnerai qu'un seul exemple, qui est un vrai révélateur de la – mauvaise – part qui nous est faite : on a vu, il y a peu, la France se mobiliser pour 400 emplois en difficulté dans la grande industrie. En soi, c'est très bien !

Je regrette juste de ne pas avoir entendu les mêmes réactions lorsque, voici quelques années, le secteur du bâtiment perdait 400 emplois... par jour !

Notre pays nourrit en son sein une anomalie fondamentale : il ne sait pas reconnaître ses artisans. On nous ignore, alors que nous offrons une palette de réponses aux principaux enjeux de demain !

Dans ce contexte, je ne pourrai que recommander à nos futurs élus d'ouvrir les yeux sur ces entreprises qui apportent, chaque jour, des services de proximité, des services vitaux pour le quotidien de nos concitoyens.

Ouvrir les yeux sur ces entreprises qui contribuent à l'équilibre de nos territoires urbains et ruraux.

Ouvrir les yeux sur ces entreprises qui offrent des perspectives d'emploi aux jeunes et qui sont en capacité de recruter, en réponse au chômage.

Ce faisant d'ailleurs, je n'aurai même pas le sentiment de défendre des intérêts catégoriels ! C'est de l'intérêt de la France dont je parle, notre intérêt collectif !

En cette période de campagne politique, je rêve que nos futurs responsables nous associent à des réflexions pour favoriser le développement de nos entreprises, plutôt qu'ils ne nous contraignent à devoir monter au créneau pour protéger nos savoirs faire !

Régulièrement en effet, nous devons mener des combats qui menacent nos métiers, dont j'ai rappelé l'intérêt pour notre pays.

Comme vous le savez, j'ai par exemple été amené il y a un an, à défendre ardemment auprès du gouvernement, l'absolue nécessité de préserver pour nos métiers l'exigence de la qualification.

Avec un certain nombre de mes collègues, avec les organisations professionnelles, nous avons réussi à faire en sorte que les intérêts de l'artisanat, et derrière eux, ceux de nos clients, soient pris en considération.

Aujourd'hui et demain, encore plus qu'il y a un an, en exerçant avec énergie et détermination les fonctions qui sont désormais les miennes, je continuerai à tout faire, pour faire entendre notre voix.

Ce sera spécialement le cas ces prochaines semaines où, je n'en doute pas, les candidats à l'élection présidentielle ne manqueront pas, sous couvert

- soit d'un discours prétendument moderne,
- soit d'une posture dite « libérale »,

de revenir à la charge pour dire que n'importe quel citoyen de notre pays, pour peu qu'il achète une caisse à outils, sera capable de bâtir une maison. Les mêmes, qui d'un autre côté, imposent toujours plus d'obligations, de normes et de labels à respecter, à ceux qui sont les mieux formés !

A tous, je ne manquerai pas de rappeler et de démontrer que la réalité du terrain est loin des grandes théories économiques.

Que les faits sont têtus.

A tous, je rappellerai sans relâche que nous, artisans, avons besoin de simplification dans la réglementation, d'allègement des charges, de stabilité dans notre environnement.

Il faut, je le répète, que nous tous, acteurs du secteur de l'artisanat, nous sachions profiter de ces débats sur l'avenir de la France, pour rappeler combien l'artisanat est capable d'apporter des réponses concrètes aux difficultés du pays.

Par exemple, si notre pays arrive enfin à se pencher sur la performance de son système éducatif, répondons, tous ensemble, que nous, dans l'artisanat, nous sommes prêts à participer à cette réflexion, pour faire prendre au plus grand nombre le virage de l'apprentissage. Parce que, chacun le sait, notre tradition d'apprentissage est la réponse pertinente.

J'ai à l'esprit cette récente campagne de communication du Fonds National de Promotion et de Communication sur l'Apprentissage qui avait heurté par ses affirmations. Notamment sur la difficulté de trouver un métier au sortir de l'université, en comparaison avec notre système de formation. Les chiffres cependant, traduisent la réalité. Aussi allons-nous continuer à diffuser ce message : cette campagne vient d'être relancée.

Nous ne devons pas nous tromper de sujet. Il ne s'agit pas d'opposer les systèmes. Il s'agit de jouer la complémentarité des uns avec les autres, pour proposer à tous les jeunes une solution. Une solution, sous la forme d'un parcours individualisé, qui pourra leur permettre de trouver un emploi, de créer des entreprises et de créer la richesse nationale.

J'irai même plus loin. Nous sommes en mesure de répondre aussi aux attentes de ces nombreux français qui souhaitent, à un moment de leur vie, changer de parcours, s'orienter vers l'entreprise. Aujourd'hui, en bien des domaines, le parcours d'une vie n'est plus forcément linéaire. Il nous faut nous adapter aussi à ces évolutions sociétales.

Sur le terrain de la formation continue, enfin, nous avons des réponses à proposer. Nous avons surtout de nombreuses entreprises qui seront à reprendre dans les prochaines années. Il faut, sur ces sujets, une approche pragmatique et moderne.

C'est avec la même approche et sans tabou, qu'il faut aborder la question de l'Uberisation de l'économie. Notre pays doit faire face. Qu'à cela ne tienne. L'artisanat, les artisans, ne seront pas en reste.

Nous sommes en effet capables de faire évoluer nos points de vue, sous réserve que certains fondamentaux soient respectés : je veux bien sûr parler

- d'une concurrence loyale,
- de l'égalité devant les charges sociales,
- du strict respect des règles qui encadrent nos professions et nos productions,
- bien sûr aussi, de la sécurité des consommateurs.

Autre vaste sujet : notre pays s'interroge sur la simplification de son système administratif, des règles qui encadrent notre vie quotidienne ?

Nous avons aussi notre mot à dire car nous n'oublions pas qu'un des grands freins à l'embauche reste la complexité juridique et administrative de notre système, source d'insécurité pour l'entreprise.

Nous pouvons réfléchir avec l'administration à une organisation et à un corps de règles adaptées à nos entreprises artisanales afin de prendre en compte une évidence : quand le chef d'entreprise artisanale remplit un formulaire ou tente de comprendre la complexité des obligations légales auxquelles il doit s'astreindre, il ne le passe pas à exercer son métier, à développer son entreprise.

Je pourrai passer en revue de nombreuses pistes de réflexion encore, comme le développement économique de proximité, qui est préservé grâce à nos entreprises et à nos artisans. Ou encore la capacité des artisans à participer à l'innovation technique et industrielle du Pays par la création de nouvelles niches, de nouveaux savoir-faire, et de nouvelles techniques de production.

Mesdames, Messieurs, alors que la France s'apprête à se choisir un avenir, je ferai mon possible pour que cet avenir se construise avec nous, avec l'artisanat.

Nous sommes prêts.

Les équipes d'élus qui animent le réseau consulaire des Chambres de métiers et de l'artisanat ont été renouvelés en octobre dernier. Nous avons accueilli dans notre réseau près de 50% de nouveaux élus. 60% des Présidents de Chambres de Métiers sont nouveaux !

Ce renouvellement achève la réorganisation née de la nouvelle carte administrative française.

Permettez-moi d'ailleurs de saluer ici la détermination de mon prédécesseur, Alain Griset qui aura su, entre autre, nous emmener tous dans ce mouvement. Ce qui, aujourd'hui, nous permet de nous présenter devant nos partenaires que sont les collectivités territoriales - les Régions en particulier - en ordre de marche, prêts à travailler.

Alors oui, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dès mes premières interventions, nous avons nos propres chantiers à mener.

Je pense à notre offre de service qu'il nous faut, en partenariat avec les organisations professionnelles, moderniser pour coller au plus près des attentes de nos clients, les artisans.

Je pense au développement de partenariats avec d'autres réseaux, d'autres structures qui grâce à leur maillage territorial, ou leur domaine d'expertise, viendront renforcer notre action au service du développement des entreprises artisanales.

Je pense aux démarches coordonnées que nous devons avoir avec les grandes associations représentatives des collectivités françaises, avec lesquelles nous devons mettre en œuvre des partenariats concrets, immédiatement transposables dans nos territoires.

Je pense aussi à la bonne visibilité de notre savoir-faire car chaque jour 11 000 collaborateurs du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat sont à la tâche, au service des entreprises artisanales. Nous ne le disons pas assez. Nous ne le montrons pas assez.

C'est sans doute un tort car notre époque exige que nous sachions afficher notre expertise, nos performances, nos réussites.

C'est pour moi d'autant plus essentiel si l'on observe à quel point, chaque année, à l'heure des débats de programmations budgétaires de l'Etat, il est nécessaire de rappeler combien notre réseau remplit ses missions. Combien il sait faire ce pourquoi il existe : accompagner le développement des entreprises artisanales.

Il est indispensable, pour que nous puissions jouer pleinement notre rôle, que la question des ressources du réseau ne soit pas comme une épée de Damoclès qui menace, chaque année, de nous contraindre fortement dans nos missions.

Je poserai clairement à l'Etat la question de nos moyens.

Car on ne peut pas considérer comme allant de soi qu'une taxe que les artisans paient à leur Chambre de Métiers finisse dans les comptes de l'Etat !

Notre situation, dans ce contexte d'écroulement des ressources fiscales, nous obligera à faire des choix. Cette situation en tout cas nous obligera à déterminer comment nous pouvons dégager le maximum de moyens pour assurer nos missions opérationnelles au service des entreprises artisanales.

Même si nous devons certainement réfléchir à l'optimisation de notre fonctionnement, à une gestion toujours plus rigoureuse, l'Etat doit entendre que nous avons besoin de retrouver des marges de manœuvre dans nos ressources.

Je considère même que le réseau des CMA est parfaitement légitime à demander cela car c'est un réseau qui ne coûte pas cher au regard des services qu'il rend.

Mesdames, Messieurs, pour conclure, je tiens à rappeler que tout ce travail, tous ces défis, j'entends les relever en travaillant main dans la main avec l'ensemble des acteurs et des forces vives de notre secteur.

Je suis convaincu que c'est dans la co-construction de nos projets que nous saurons trouver les meilleures solutions. Je m'adresse en particulier à vous, chers collègues Présidents des Chambres de Métiers, ainsi qu'à vos Secrétaires Généraux.

Je suis certain que c'est en respectant nos différences mais en sachant se parler sans tabous que nous saurons prendre les meilleures décisions.

Au final, n'oublions pas d'où nous venons et pour qui nous travaillons, les 1 million 300 000 artisans de France.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite à nouveau une belle année 2017. J'espère que pour ce qui concerne l'artisanat de notre pays, cette année sera celle d'un engagement serein dans l'avenir.

Je vous remercie.